

Le Luxembourg met le cap sur l'économie circulaire

LUXEMBOURG Une stratégie nationale pour développer l'économie circulaire est mise sur les rails.

Préserver les ressources naturelles, protéger l'environnement. Créer, conserver, récupérer la valeur. «Il faut un changement de paradigme important qui s'écarte d'une société qui jette beaucoup de matériaux, épuise les ressources. Cela nécessite d'agir de manière efficace et responsable», a martelé hier Carole Dieschbourg, ministre de l'Environnement, en présentant la stratégie «économie circulaire» du Luxembourg. Une démarche transversale, portée conjointement avec les ministères de l'Économie, de l'Énergie et des Finances.



La construction, notamment les marchés publics, est une première porte d'entrée privilégiée de mise en œuvre de l'économie circulaire.

Le principe de l'économie circulaire consiste à évaluer en amont une production, et anticiper sa fin de vie, pour en limiter le plus possible son impact écologique. «Tout doit re-

devenir matières premières pour être réutilisé d'une manière meilleure. Cela va plus loin que le recyclage et amène à réfléchir à de nouveaux modèles commerciaux», com-

plète Franz Fayot, ministre de l'Économie.

Des premiers jalons ont été posés avec Wiltz, qui se veut une commune pionnière en la matière, le campus automobile de Bissen ou encore le «Wood Cluster» qui réfléchit à l'intégration du bois dans la construction, et à sa préservation dans les forêts. Des secteurs prioritaires sont identifiés: l'industrie, le bâtiment mais aussi la finance.

Au-delà des incitatifs financiers, il faudra des lois, normes et règlements pour ancrer la démarche dans le concret. Un travail d'inventaire et de récolte des données est d'abord entamé, préalable à une mise en application globale. Un site Internet sera lancé d'ici cet été pour recenser actions et exemples sur le sujet. **MATHIEU VACON**